

Pas de prérentrée en août : Pétition à signer voir page n°4**Vous dérapez, Monsieur le Président...**

En déplacement dans le Lot-et-Garonne au Lycée Georges Leygues de Villeneuve/Lot, le Président de la Région Aquitaine et de l'ARF (Association des Régions de France), Alain Rousset, s'est notamment exprimé sur le transfert des personnels enseignants aux Régions : **« Il a promis aux enseignants « dans moins de temps qu'on ne croie » le statut de fonctionnaire territorial. Une réforme de « décentralisation totale de l'Éducation », a prédit Alain Rousset, comme un prolongement logique de la formation professionnelle dont la Région possède la compétence. »** Sud-Ouest 14/01/2014

Ce n'est pas la première fois qu'il s'exprime ainsi. Certains de nos Collègues nous l'avaient rapporté lors de ces visites en établissement, fin 2013. Et dès **2011**, il en faisait déjà état : « Pour mieux servir le développement économique, l'ARF préconise aussi le transfert complet de la compétence qu'exerce l'Etat sur les lycées professionnels et agricoles (NDLR : y compris les PLP et PLPA). Celui-ci renoncerait également à intervenir dans l'apprentissage et la carte des formations professionnelles. » Les Echos 13 avril 2011

Cela le reprend donc car il n'est pas parvenu à ses fins lors de l'adoption de la loi sur la refondation qui ne parlait que de la carte des formations professionnelles. N'est-ce pas de nouveau pour lui un moyen d'imposer ses vues à tout le monde comme en faisait état le SNETAP-FSU (enseignement agricole) dans sa revue de mai 2011 après une entrevue avec Jean-François Mézières, Conseiller régional de la Région Centre : **« Monsieur MEZIERES nous a affirmé que sur cet Acte III de la décentralisation (NDLR : sur le transfert complet des compétences sur les LP et LEA), il s'agit d'une position d'un cercle autour d'Alain ROUSSET qui n'engage en rien l'ARF. M. MEZIERES, de toute évidence, gêné par la question, va même jusqu'à se défendre en affirmant qu'il n'y a pas eu de travail d'instruction collective et que l'ARF est une association qui fonctionne comme une association de boulistes dans le Sud de la France ! »**

Pour le SNUEP, ces annonces, **sans aucune concertation avec les personnels concernés et leurs représentants**, ne sont pas acceptables. Avant toute chose, il est impératif et prioritaire de se pencher sur l'avenir de nos établissements publics, le développement de nos cartes des formations initiales sous statut scolaire, le bilan du bac pro 3 ans, les CAP publics, les moyens pour lutter contre le décrochage et l'hétérogénéité des publics, etc, etc...NON, Monsieur le Président, on ne décide pas tout seul ! NON, Monsieur le Président, nous ne voulons pas de la fin de l'Education nationale !

« Ouvriers de la France républicaine, vous ne préparerez l'avenir, vous n'affranchirez votre classe que par l'école Laïque, par l'Ecole de la République et de la Raison. » Jean Jaurès
Discours de Castres Avril 1904

Congrès National et Académique

2014 : une année syndicale de première importance

➡ Congrès d'études

Dans le cadre de la préparation des Congrès national et académique, le SNUEP-FSU a organisé un Congrès d'études le mardi 14 janvier 2014 au LPO de Marmande. 40 collègues ont répondu à l'appel du Bureau académique pour une meilleure participation de notre académie dans le débat national et aussi pour développer l'organisation interne.

Plusieurs sujets ont été abordés :

- Rapport d'activité
- Développement de l'outil syndical.
- Enseignement professionnel et politiques des différents gouvernements
- Décentralisation
- Apprentissage
- Rénovation de la voie professionnelle,

Les différents participant-es ont apprécié l'ambiance et la qualité de débat interne où l'intérêt et l'avenir de l'enseignement professionnel restent la priorité principale de notre syndicat.

Pendant ce Congrès d'études, le SNUEP a souligné son attachement à la FSU qui lui permet d'être représenté dans toutes les instances importantes, que ce soit au niveau académique ou départemental. Ce qui implique une représentativité visible de l'enseignement professionnel centrée sur les préoccupations des collègues.



Tous les documents de
préparation des Congrès
national et académique
sur [notre site](#)



➡ Congrès académique

Il aura lieu le jeudi 30 janvier 2014 de 9h à 18h au LP SUD GIRONDE AVENUE DES RESISTANTS 33212 LANGON. N'oubliez pas de déposer votre demande d'autorisation d'absence accompagnée de la [convocation](#). Tout-e collègue à jour de cotisation au 30 janvier 2014 a le droit de participer à ce Congrès académique. Ce congrès constitue un moment fort dans la vie de notre organisation, car en plus l'élection des toutes les instances académiques, il permettra également d'élire nos délégués au Congrès national.

Comité technique académique du 16 janvier 2014

- Ce CTA a été consacré à la répartition des moyens mais il s'est réuni dans un contexte politique particulier surtout après les annonces du Président de la République concernant la fonction publique.
- Nous avons démontré que les dotations proposées dans le document de travail de ce CTA ne suivaient pas l'évolution démographique et qu'elles ne permettraient pas d'améliorer les conditions de travail des collègues.
- Pour le second degré, on note une augmentation de moyens de 140 ETP (Equivalent temps plein) dont 57 ETP en HSA, ce qui pour nous demeure inacceptable. La répartition de cette dotation est répartie de la manière suivante : 6.3 pour le 24 ; 81.8 pour le 33 ; 20.5 pour le 40 ; 1.2 pour le 47 ; 25.6 pour le 64 et 4.6 pour l'académie.
- Nous avons soulevé le problème des stages « passerelle » et de remise à niveau. Et pour appuyer les demandes des collègues devant l'entêtement de quelques chefs d'établissement, nous avons demandé une évaluation de ces dispositifs. Suite à notre intervention, Monsieur le Recteur a répondu positivement à notre demande.
- Nous avons aussi soulevé le problème du décrochage scolaire dans nos établissements car d'après des statistiques récentes **le taux de décrochage s'élève à 56 %**. Nous avons plaidé pour une politique de prévention et pour des moyens indispensables afin de lutter contre ce fléau qui ronge l'EPP de l'intérieur et aggrave les conditions de travail des collègues.
- Nous sommes intervenus pour expliquer le manque de moyens pour encadrer les 3^{ème} Prépa Pro car la dotation ne prévoit plus de dédoublement ce qui rend la tâche extrêmement difficile.
- **Le SNUEP-FSU est contre le mode de calcul de la DGH.** La mise en œuvre de la « rénovation » de la voie professionnelle a eu des conséquences catastrophiques sur cette dotation : plus d'enseignement en classe entière, des grilles horaires différentes d'un établissement à l'autre, la tri-annualisation des heures qui peut générer des distorsions sur l'ensemble du cycle en 3 ans et la globalisation des volumes complémentaires d'heures-professeur ainsi que sa répartition laissée au seul libre arbitre des CE.
Malgré notre position, nous avons demandé l'application des mêmes règles partout.

Hors Classe : Prise en compte des bonifications spécifiques

Pour la prise en compte des bonifications spécifiques, vous devez fournir des pièces justificatives avant le 21 janvier 2014, voir ci-dessous :

- Bonification au titre de l'exercice en établissement relevant de l'éducation prioritaire : [annexe n°2](#) à remplir et à rendre à la DPE avec pièces justificatives si nécessaire.
- Bonification au titre de la richesse et de la diversité du parcours professionnel (reconversion, Exercice en section européenne avec justificatif de l'obtention d'une certification complémentaire et Professeur référent handicap) : annexe n°2 à remplir et à retourner à la DPE avec les pièces justificatives.
- L'annexe n°2 et les pièces justificatives doivent être retournées pour le mardi 21 janvier 2014 au plus tard ([voir l'adresse à la page 9 de la circulaire](#)).

Mouvement inter académique : Groupes de travail barème le 30 janvier 2014

Pas de prérentrée en août

Monsieur le Ministre,

Le calendrier scolaire 2013/2014 prévoit de « rattraper » la journée de cours du lundi 2 septembre qui a été consacrée à la prérentrée. Les personnels enseignants et de vie scolaire ont pourtant travaillé ce jour-là au service de la réussite des élèves.

Dans de nombreux établissements du second degré, seule la demi-journée du matin a été « rattrapée » le mercredi 13 novembre. Le bilan de cette demi-journée est accablant : désorganisation des établissements avec, entre autres, la suppression des cours habituels du mercredi après-midi et les conséquences sur le sport scolaire, problèmes de transports scolaires, absence avérée d'efficacité pédagogique. ...

En l'état, les personnels de ces établissements se verraient contraints de vivre encore une telle situation le 11 juin pour rattraper la deuxième demi-journée.

Nous ne l'acceptons pas et vous demandons d'annuler dès maintenant cette disposition.

Par ailleurs, nous ne pouvons accepter de devoir effectuer notre rentrée au mois d'août et vous demandons de revoir le projet triennal de calendrier scolaire afin de respecter 2 principes : la journée de prérentrée est une véritable journée de travail ; elle fait partie intégrante de l'année scolaire qui est beaucoup plus perturbée et déséquilibrée par le maintien du zonage que par la soi-disant « perte » d'une journée de cours en septembre.

Je signe la pétition : <http://pasdepreentreenaout.net/>

Monsieur le DASEN des Landes reçoit la FSU

Le 15 janvier 2014, le DASEN des Landes a reçu une délégation de la FSU, suite à une demande d'audience, pour discuter de la situation des classes de secondes en 40 et de leur implantation à la rentrée prochaine. Notre secrétaire départemental faisait partie de cette délégation.

Il a été confirmé la transformation du LP de Peyrehorade en lycée polyvalent avec l'ouverture de 2 secondes en 2014, une seconde supplémentaire et 2 premières en 2015 et 2 terminales en 2015. Ensuite au LP de Capbreton, il a annoncé sa transformation en LPO en 2015 avec l'arrivée de 2 secondes puis 2 premières en 2016 et 2 terminales en 2017. Enfin en dernier recours si la situation est encore tendue sur le secteur dacquois et le sud des Landes, ils envisagent la transformation du LP de Tarnos en LPO avec 2 secondes en 2016.

Pendant cette rencontre, le DASEN a assuré que ces dispositions n'affecteront pas les filières professionnelles... A suivre !

Commission académique de l'action sociale

Cette commission s'est réunie le 7 janvier 2014 avec la participation d'un membre du bureau académique du SNUEP-FSU. Cette première réunion a été consacrée à l'installation de cette instance et à l'élaboration du règlement intérieur. Nous en reparlerons.